go4circle asbl
Esplanade 1b.87
1020 BRUXELLES
Belgique

T +32 (0)2 757 91 70
E info@go4circle.be

go4circle.be

Madame Céline Tellier

Ministre de l'Environnement, de la Nature,
de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-Être animal

Rue d'Harscamp 22

5 000 Namur

Sujet: Situation critique du secteur du recyclage des plastiques / Menace pour l'Économie Circulaire

Bruxelles, le 29 avril 2020

Madame la Ministre,

Dans le cadre de la déclaration de politique régionale, la Wallonie vise à augmenter le recyclage des flux de déchets plastiques et à créer une industrie wallonne de la valorisation matière de ce flux. Plusieurs initiatives et projets ont d'ailleurs été lancés avec la SRIW.

Le secteur du recyclage des plastiques est toutefois très préoccupé par la forte baisse de la demande de plastiques recyclés.

La chute des prix du pétrole au cours des derniers mois a rendu les plastiques fabriqués à partir de matières premières vierges considérablement moins chers. Cette tendance avait déjà commencé avant la crise Covid-19, mais les difficultés de l'industrie désormais ont ramené les prix du pétrole à un niveau historiquement bas.

La collecte, le tri et le recyclage des déchets plastiques entraînent des coûts. Ces coûts sont actuellement plus élevés que le prix des matières premières vierges. Comme le prix pour les producteurs d'articles en plastique reste actuellement le principal argument pour choisir ou non les granulats recyclés, cela a un impact immédiat sur les ventes de produits recyclés.

Nous ne nous attendons pas à ce que les prix se redressent rapidement après la pandémie de Covid-19. Les stocks de matières premières vierges vont inonder le marché, les entreprises de production vont démarrer en mode de survie et les intérêts économiques vont primer sur les critères de durabilité.

Cette évolution va considérablement impacter les efforts pour faire de la Wallonie un leader du recyclage des plastiques, mais mettre également en péril l'économie circulaire des plastiques qui n'atteindra pas les objectifs écologiques tels que la construction d'une société à faible émission de carbone.

En fin de compte, toute la chaîne de recyclage du plastique risque de stagner car la collecte et le tri vont également être impacter. Davantage de déchets plastiques seront incinérés alors que la Wallonie veut mettre en œuvre une politique des déchets visant à réduire l'incinération des déchets d'au moins 50 % d'ici 2027. Des matières premières précieuses seront alors perdues et nos émissions de CO_2 augmenteront.

Si nous voulons réaliser notre ambition commune de limiter l'utilisation de nouveaux plastiques au profit de l'utilisation de matières plastiques recyclées il est nécessaire de soutenir l'industrie du recyclage des plastiques en créant un marché qui fonctionne bien.

Afin de faire face à la situation difficile actuelle, les instruments suivants pourraient être mis en oeuvre :

- L'introduction d'une mesure d'urgence temporaire garantissant un niveau de prix viable du recyclage comme c'était le cas en 2018. Cela pourrait se faire par le biais d'un soutien du Gouvernement wallon à la filière et/ou d'autres acteurs de la chaîne de valeur des plastiques, comme Fost Plus ou Recupel. Ceux-ci ont en effet également un rôle à jouer dans la création d'un débouché pour les plastiques recyclés.
- Corriger le déséquilibre entre le prix des matières premières plastiques secondaires et celui des matières premières plastiques vierges en intégrant l'aspect environnemental dans la tarification de ces dernières.
- Le soutien à l'utilisation d'incitants financiers pour créer une plus-value à l'utilisation de recyclats de plastique (par exemple, par un taux de TVA réduit pour les produits contenant des matières recyclées).
- Introduire un contenu recyclé obligatoire pour les produits et emballages en plastique (non-alimentaires) lorsque cela est techniquement possible. Nous pensons principalement au secteur automobile, qui est un important consommateur de plastiques et qui est ouvert à l'utilisation de matériaux recyclés. Une vision qui est également soutenue par Agoria.

Nous espérons vous avoir suffisamment informée sur la situation critique du secteur du recyclage des plastiques, mais nous serions heureux de discuter avec vous de la manière dont nous pouvons réaliser notre ambition commune pour une économie circulaire.

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Stany Vaes

Directeur Général

go4circle asbl
T 0478/48.29.21
E stany.vaes@go4circle.be
www.go4circle.be